

L'Union Européenne

I- Le sens du projet politique de la construction européenne

A) Garantir la paix

Le projet européen est d'abord celui de la paix instaurée et durable. Les domaines économiques et politiques sont les deux premiers leviers de la construction européenne. La solidarité entre Etats membres concerne aujourd'hui également la lutte contre la criminalité, la défense internationale et l'environnement. Néanmoins, l'Union européenne est toujours en construction, et un nouveau souffle politique, une représentation plus franche des citoyens sont une demande forte face aux tendances des replis nationalistes qui peuvent s'observer.

« *Plus jamais de guerre en Europe* » c'est pour laquelle l'U.E a été créée. Il s'agit de garantir une paix durable. A partir de 1950, La CECA est une union économique et politique. Le développement économique apparaît comme un moyen d'assurer la paix. Les 6 pays fondateurs de cette communauté sont la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. En 1957, ces mêmes 6 Etats signent le traité de Rome qui institue la CEE (communauté économique européenne) et crée un marché commun.

B) Les élargissements de l'Union

1970 : premiers élargissements : Danemark, Irlande et Royaume –Uni adhèrent à l'U.E le 1/01/1973. La CEE engage les politiques de développement économique régional pour créer des emplois et améliorer les infrastructures des régions défavorisées.

1981 : élargissements : Grèce : dixième membre de l'U.E ;

1986 : Espagne et Portugal.

La chute du mur de Berlin (9/11/1989) marque un bouleversement politique ; l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est sont réunifiées en 1990.

Les années 1990 sont celles de l'achèvement de la mise en place du marché unique européen : libre circulation des biens, services, personnes et capitaux.

1999 : signatures du traité de Maastricht (fonde l'U.E) et traité d'Amsterdam. Le projet politique s'accompagne d'un libéralisme économique. Les européens utilisent une monnaie commune : l'euro.

1951 : naissance de la communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) entre les 6 pays fondateurs.

1957 : traité de Rome instituant un marché commun.

1973 : les communautés passent à 9 membres et développent leurs politiques communes.

1979 : premières élections européennes au S.U direct.

1981 : 1^{er} élargissement méditerranéen.

1993 : ouverture du grand marché intérieur.

1995 : le traité de Maastricht institue l'U.E.

2002 : mise en circulation de l'euro

2004 : 10 nouveaux pays membres entrent dans l'Union.

2007 : Bulgarie, Roumanie sont intégrées à l'Union, faisant passer à 27 le nombre des Etats membres.

II- Symboles et valeurs : le drapeau, l'hymne, diversité des cultures.

Les symboles de l'U.E sont porteurs d'un message : unité politique, de paix, de solidarité entre Etats et de l'identité européenne. Ils s'attachent à une histoire commune, à des signes de reconnaissance partagés. Ces symboles identifient l'U.E à l'international.



✚ Le drapeau européen

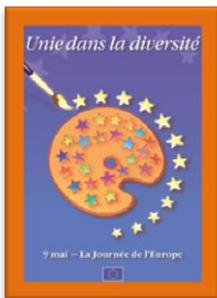
Représente l'U.E, son unité et son identité. Le cercle symbolise la solidarité et l'harmonie entre les peuples. Indépendamment de l'élargissement de l'U.E, le nombre d'étoiles dorées est de 12. Ce nombre est associé à la complétude, plénitude et l'unité. Il a été choisi en 1955 par le Conseil de l'Europe. Il sert de symbole à toutes les institutions européennes. Unique emblème de la commission européenne, l'exécutif de l'U.E.

✚ La journée de l'Europe, 9 mai

9 /05/1950, date qui rappelle la déclaration de Robert Schuman, considéré comme l'acte fondateur de l'Europe politique. Il y expose sa proposition de fonder une organisation européenne pour maintenir des relations pacifiques entre Etats.

✚ L'hymne

Mélodie tirée de la 9^{ème} symphonie composée en 1823 par Ludwig Van Beethoven. Ce thème de l'Ode à la joie a été écrit pour soutenir le poème de Friedrich Von Schiller (1785) dans lequel il expose une vision de fraternisation de tous les hommes. Cet hymne célèbre les valeurs que partagent les Etats ainsi que leur unité dans la diversité.



✚ La devise

« Unis dans la diversité ». Elle traduit les efforts de l'U.E et des Européens en faveur de la paix et de la prospérité économique.

✚ La monnaie unique

Symbole important. Avec les faces communes des pièces, l'Union affirme son unité, alors que les faces nationales expriment autant le respect des identités nationales que l'existence de références communes. Les billets vont dans les sens de la culture commune, avec la représentation de ponts et fenêtres dans les différents styles artistiques européens.



III- Comment faire vivre cette communauté de cultures ?

L'U.E est toujours en construction et doit relever des défis. Ceux-ci concernent les élargissements ainsi que le développement économique (cas grec en 2009). Ils sont aussi environnementaux et politiques : comment assurer une représentation citoyenne des Européens ? Comment prôner la fraternité et la solidarité du point de vue des aides au développement des économies régionales et de la gestion des flux internationaux